



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi — Tirage 19.000ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTESTELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015Conseil d'Administration
du SyndicatNouveaux Administrateurs
et Cotisation Syndicale

Le Conseil d'administration du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure s'est réuni le vendredi 14 novembre, au siège social, 2, rue Scribe, à Nantes.

Deux administrateurs nouveaux furent élus par l'assemblée, ce sont : M. le colonel Alfred de la Brosse, domicilié au Plessis à Orvault, le très dévoué président de notre Société Mutuelle Agricole et M. Francis Allaire, propriétaire-cultivateur, à Gorges.

Le Conseil d'administration a ensuite abordé la question du taux de la COTISATION SYNDICALE pour l'année 1931. Etant donné le succès remporté par notre journal hebdomadaire, qui constitue aujourd'hui un organe d'information et de défense agricole de premier ordre, et étant désireux de l'améliorer encore par de nouvelles chroniques, des gravures, etc., le Conseil, pour faire face à ces dépenses croissantes, décide de porter la cotisation annuelle à DIX FRANCS, ne faisant que suivre, plusieurs années après, l'exemple des autres grandes Associations agricoles.

Avant guerre, notre cotisation était à 2 francs. Tout, depuis, a été multiplié par le coefficient 5 minimum, ce qui fait que notre cotisation aurait dû être portée à 10 francs depuis déjà trois ou quatre ans ! Avant guerre, notre Bulletin était bi-mensuel, nous donnions 24 numéros par an et sur petit format (la moitié de celui d'aujourd'hui). Actuellement nous desservons 52 numéros à nos adhérents, format des grands quotidiens, sur quatre et six pages, soit cinq fois plus de surface imprimée qu'en 1914.

Nos syndiqués, pour cette modique augmentation de quarante sous, se féliciteront de recevoir un journal agricole toujours mieux documenté, plus intéressant et plus attrayant pour eux et toute leur famille. Ils ne le regretteront pas !



LA DEGENERESCENCE de la pomme de terre serait due, d'après M. le chanoine Biourge, professeur à Louvain, à un microbe, le « Bacille rouge de Globig ». Si le fait est exact, la lutte pourra être entreprise contre ces funestes maladies.

EN CHAMPAGNE : La situation viticole est mauvaise. Les récoltes successives de 1922 à 1927 avaient été déjà très médiocres. Les vignerons se plaignent en outre du décalage exagéré des prix de vente de la production à la consommation et déplorent les fraudes commises par les « vins mousseux » de la Champagne, qui provoquent des confusions.

EN ALLEMAGNE : La production des porcs se développe rapidement. Le 1^{er} juin le nombre de têtes s'élevait à 19.805.000, et au 1^{er} septembre à près de 23 millions 1/2. La forte augmentation des cochons de lait et des truies en gestation fait prévoir un nouveau développement de la production porcine.

A LONDRES : Le prix du litre de lait a été fixé à 3 fr. 20 durant les six mois d'hiver et à 2 fr. 70 pendant le reste de l'année.

AU DANEMARK, il y aurait d'après le dernier recensement, autant de vaches que d'habitants, soit plus de 3 millions. Il y a en outre 5 millions de porcs et environ 500.000 chevaux.

Peut-on faire blé après blé
avec un labour plus profond ?

A première vue, il semble qu'une terre qui a porté du blé et qui n'a été labourée, jusqu'ici, qu'à une profondeur de 14 à 15 centimètres, puisse à nouveau porter du blé en la retournant plus profondément, la nouvelle couche de terre entamée par la charrue devant fournir à cette céréale les éléments qu'elle réclame pour évoluer et arriver à bonne fin.

La terre vierge ramenée à la surface soumise aux intempéries de l'hiver, se désagrége, s'aère ; elle est ensuite plus ou moins intimement mélangée à la terre arable par les façons culturales exécutées au printemps, et devient ainsi propre à la vie des plantes. Il n'en est plus de même lorsque la terre neuve reste à la surface du sol, comme dans le cas envisagé ici. Cette terre étant pauvre en matière organique, non aérée, est dépourvue d'activité microbienne. Pour peu qu'elle soit argileuse, elle forme, sous l'action des pluies, une pâte, qui entrave à la fois la germination, la levée et la végétation du blé.

C'est pour avoir opéré dans de telles conditions qu'on a enregistré de divers côtés des insuccès.

UN EXEMPLE D'INSUCCES DU BLÉ
APRÈS LABOUR PROFOND

A titre d'exemple, nous mentionnerons qu'en 1901, lorsque nous avons pris la direction de l'exploitation de l'Ecole Supérieure d'Angers, qui venait d'être créée pour répondre aux besoins des propriétaires agriculteurs des régions du Centre et de l'Ouest, les terres étaient toutes labourées en billons. Lorsqu'on nous vit remplacer les billons par le labour à plat après assainissement des parcelles trop humides, on voulut bien nous avertir, en notre qualité de nouveau venu dans la région, que nous allions à un échec certain. On nous rapporta que M. X., propriétaire du voisinage, ayant voulu faire de même deux ans auparavant, avait été obligé de retourner toutes les semailles d'automne, tandis que les semis faits par les cultivateurs du voisinage, en terres labourées en billons — suivant la coutume du pays — avaient très bien réussi.

Le propriétaire en question n'avait fait aucune étude agricole, mais il avait voyagé. Frappé par la supériorité des rendements obtenus par un de ses amis, cultivateur du département du Nord, il en avait déduit qu'il ne retournerait pas assez profondément ses terres en les labourant en billons avec la charrue à avant-train en usage dans la région, ce qui était exact. Il acheta une charrue brabant de même force que celle dont se servait son ami et commença à la faire fonctionner pour ses semailles d'automne.

Il attaqua le sous-sol qui était, comme le sol, de nature argilo-siliceuse ; il ramena à la surface de la terre neuve dont nous avons indiqué les défauts plus haut, d'où la mauvaise levée des céréales que l'on a ensimencées.

N'ayant pas su discerner les causes de son insuccès, ce propriétaire était content de remettre dans un coin perdu, pour ne la revoir jamais, la nouvelle charrue qui lui valait d'être l'objet de la risée de ses voisins ancrés dans la routine.

EXEMPLE CONTRAIRE
CAUSES DU SUCCES

Contrairement aux prévisions qu'on nous avait faites, notre rendement en blé, en 1902, sur labour à plat, fut très supérieur aux meilleures cultures de la région. Ce fut à la fois un étonnement et une révélation.

Les années suivantes, les résultats furent du même ordre. Avec le temps, nos voisins se sont rendus à l'évidence et, progressivement, comme une tache d'huile, dont notre exploitation aurait été le centre, les uns

et les autres remplacèrent leurs labours en billons par le labour à plat, avec la charrue brabant double. Ils ont même poussé trop loin cette substitution en labourant à plat des terres peu profondes, reposant sur un sous-sol peu perméable, sans les avoir drainées, de sorte qu'en années pluvieuses les récoltes souffrent de l'excès d'humidité.

Nous devions notre succès à ce que nous n'avions pas entamé plus profondément le sol en le labourant à plat et à l'emploi des engrais minéraux.

CONDITIONS DANS LESQUELLES LE BLÉ
PEUT SE SUCCEDER A LUI-MÊME

Dans les terres propres le blé peut se succéder à lui-même, à la condition de satisfaire à ses besoins en éléments fertilisants et en engrais minéraux. Dans les campagnes, on ne trouve ni de bras, ni de personne, tandis que dans les grandes villes et dans la « Ville Lumière » on ne sait pas où loger tous les pauvres malheureux qui y débarquent, avec espoir de faire leur « beurre » en quelques années... mais qui mangent souvent leur pain sec.

— Alors ? — Alors, on étudie tous les moyens d'agrandir la capitale, en longueur, en largeur, en hauteur et en profondeur. On parle de faire des « gratte-ciels » de 52 étages tout le long des Champs-Élysées et dans les grandes avenues ; la Tour Eiffel ne serait qu'un jouet d'enfants à côté de ces constructions-là — Paris ne ressemblerait plus qu'à un petit New-York... sans statue de la Liberté !

Pensez donc, les amis, on s'écroule dans la capitale ; on se case où l'on peut, comme les poules au haut d'un perchoir. Faut s'imaginer un brin ce que sont les appartements des milieux ouvriers, modestes, même bourgeois dans ben des quartiers. C'est grand là-dedans comme un mouchoir de poche, et dans ce mouchoir on met une cuisine, une salle à manger, une ou deux chambres et quelques personnes autour d'une table et la pièce est au complet ; dans la cuisine, avec le fourneau, l'évier et la cage à zoiseaux, c'est tout ce qu'on peut caser. Les gens vivent là-dedans, comme des rats dans leurs trous... et y sont contents.

Les architectes parlent bien sûr de faire des maisons pu hautes, où qu'on respire et où qu'on puisse caser le double ou le triple de locataires. Mais quand on démolit ces vieilles bâtisses, aux loyers déjà chers, c'est pour construire des sortes de palaces, d'hôtels, des maisons de modes, des banques, ou des bureaux. Alors ? Alors, c'est le vieux Paris qui s'en va, les habitants doivent aller faire leur nid dans la banlieue, d'où frais supplémentaires de locomotion, ennuis, perte de temps.

Pour sûr, on court vers « un grand grand Paris » en faisant des grands « buildingues », en mettant des rallonges tout alentour. Mais croyez-vous point qu'ainsi la capitale devienne comme une énorme pieuvre, avec ses immenses tentacules, qui sucera toujours plus le pauvre monde de nos campagnes ?

Combien d'entre nous, attirés par la « Ville Lumière », s'y sont brûlés les ailes, comme de nageurs papillons. Si seulement leur léon pouvait servir aux autres, aux jeunes qui rêvent peut-être déjà de poinçonner des billets dans le métro, de se faire agent de ville ou simplement mécano. Pouah ! rien que l'idée de ces p'tites cages à poules, de cet air enfumé, plein de microbes, y a de quoi attraper la pépie !

Un Brin de Causette...



Depuis qu'on va en 37 heures — d'un seul coup d'ailes — de Paris à New-York, on se sent beaucoup pu près des Américains. Ça sera une raison de plus pour les imiter, pour tout mécaniquer, tout faire en série, construire chez nous ces maisons pointues, qui touchent les nuages et qu'ils appellent des « buildingues ».

Cette idée de « buildingues » a déjà tenté, à Panama, bien des propriétaires, des architectes et des entrepreneurs, surtout par ces temps de crises du logement. Dans les campagnes, on ne trouve ni de bras, ni de personne, tandis que dans les grandes villes et dans la « Ville Lumière » on ne sait pas où loger tous les pauvres malheureux qui y débarquent, avec espoir de faire leur « beurre » en quelques années... mais qui mangent souvent leur pain sec.

— Alors ? — Alors, on étudie tous les moyens d'agrandir la capitale, en longueur, en largeur, en hauteur et en profondeur. On parle de faire des « gratte-ciels » de 52 étages tout le long des Champs-Élysées et dans les grandes avenues ; la Tour Eiffel ne serait qu'un jouet d'enfants à côté de ces constructions-là — Paris ne ressemblerait plus qu'à un petit New-York... sans statue de la Liberté !

Pensez donc, les amis, on s'écroule dans la capitale ; on se case où l'on peut, comme les poules au haut d'un perchoir. Faut s'imaginer un brin ce que sont les appartements des milieux ouvriers, modestes, même bourgeois dans ben des quartiers. C'est grand là-dedans comme un mouchoir de poche, et dans ce mouchoir on met une cuisine, une salle à manger, une ou deux chambres et quelques personnes autour d'une table et la pièce est au complet ; dans la cuisine, avec le fourneau, l'évier et la cage à zoiseaux, c'est tout ce qu'on peut caser. Les gens vivent là-dedans, comme des rats dans leurs trous... et y sont contents.

Les architectes parlent bien sûr de faire des maisons pu hautes, où qu'on respire et où qu'on puisse caser le double ou le triple de locataires. Mais quand on démolit ces vieilles bâtisses, aux loyers déjà chers, c'est pour construire des sortes de palaces, d'hôtels, des maisons de modes, des banques, ou des bureaux. Alors ? Alors, c'est le vieux Paris qui s'en va, les habitants doivent aller faire leur nid dans la banlieue, d'où frais supplémentaires de locomotion, ennuis, perte de temps.

Pour sûr, on court vers « un grand grand Paris » en faisant des grands « buildingues », en mettant des rallonges tout alentour. Mais croyez-vous point qu'ainsi la capitale devienne comme une énorme pieuvre, avec ses immenses tentacules, qui sucera toujours plus le pauvre monde de nos campagnes ?

Combien d'entre nous, attirés par la « Ville Lumière », s'y sont brûlés les ailes, comme de nageurs papillons. Si seulement leur léon pouvait servir aux autres, aux jeunes qui rêvent peut-être déjà de poinçonner des billets dans le métro, de se faire agent de ville ou simplement mécano. Pouah ! rien que l'idée de ces p'tites cages à poules, de cet air enfumé, plein de microbes, y a de quoi attraper la pépie !

Ah ! c'est pour
les Assurances Sociales ?

CHEZ LE PHARMACIEN :

— Dix bouteilles de Vitell, s.v.p.
— C'est 2 fr. 40 la bouteille ; total : 24 francs.

— Voici une carte d'assuré, donnez-moi une fiche.

— Ah ! C'est pour les Assurances Sociales ? Alors, c'est 2 fr. 65 ; total : 26 fr. 50.

— Oui, c'est le tarif de la convention-type, publiée au Journal officiel.

CHEZ LA SAGE-FEMME :

Sur le point d'être mère, Mme X. va trouver la sage-femme et lui demande ses honoraires.

— Ce sera deux cents francs, mon tarif habituel.

— Bien. Voulez-vous inscrire cette somme sur mon carnet d'assurée.

— Ah ! C'est pour les Assurances Sociales ? Alors ce sera trois cents francs.

— ?

— Qu'est-ce que cela peut vous faire, puisque vous serez remboursée ?

CHEZ LE MÉDECIN :

M. Z. a eu besoin d'une intervention. Il a payé deux cent cinquante francs. Il veut se faire rembourser par la caisse.

— Montrez-moi la note du médecin, lui répond-on.

— Bien, je vais la demander !

— Ah ! C'est pour les Assurances Sociales ? questionne le praticien. Alors c'est cinq cents francs.

— ?

— Sur ce cas, nous croyons savoir que le ministre a ouvert une enquête.

Désacidification des Vins
trop acides

Un arrêté du 6 novembre vient d'autoriser la désacidification des vins de la récolte 1930 dans un certain nombre de départements, parmi lesquels figure la Loire-Inférieure.

Cette mesure est un peu tardive, d'autant plus que l'autorisation n'est accordée que jusqu'au 1^{er} décembre prochain.

Néanmoins, elle peut rendre service aux vignerons ayant récolté des vins très acides, et malheureusement c'est un peu la règle générale cette année dans notre région, non seulement pour les Gros-plants et les Hybrides, mais aussi pour les Muscadets. Il résulte, en effet, de l'enquête faite par la Station Agronomique, que l'acidité de nos vins, rarement inférieure à 7 grammes par litre, peut atteindre jusqu'à 13 grammes 5 pour certains vins de vendanges particulièrement mal mûries.

Les produits neutralisant autorisés par l'arrêté ministériel sont : la tartrate neutre de potasse pure et le carbonate de chaux commercialement pur.

Le premier produit donne de bons résultats ; il transforme l'acide tartrique libre du moût en bitartrate de potasse ou crème de tartre, qui s'insolubilise dans les lies. Son inconvénient est d'être assez coûteux, d'autant plus que l'on doit en ajouter au moins quatre fois plus que de carbonate de chaux pour obtenir une même chute d'acidité.

C'est donc le carbonate de chaux qui est le plus employé, il est plus économique parce qu'il est d'un prix moins élevé et aussi parce qu'il agit sous un moindre poids. Les résultats que donne son emploi sont très satisfaisants, quand on observe une juste mesure ; il transforme en tartrate de chaux insoluble l'acide tartrique libre et aussi l'excès de bitartrate naturel du moût.

En pratique, un gramme de carbonate de chaux pur ajouté abaisse l'acidité d'un litre de vin d'un gramme, cette acidité étant calculée en acide sulfurique, comme il est coutume. Il faut donc ajouter 220 grammes de carbonate de chaux par barrique de 220 litres si l'on veut diminuer l'acidité du vin d'un gramme par litre.

Quand on verse la poudre de carbonate de chaux dans le vin, il se produit une effervescence, par suite du dégagement d'acide carbonique qui se produit. Il ne faudrait donc pas introduire la poudre de carbonate par la bonde, dans une barrique pleine ; le dégagement du gaz, assez vif au début, provoquerait une perte de vin. Il faut procéder de la manière suivante, ainsi que l'ont indiqué MM. Moreau et Vinet : soutirer une dizaine de litres de moût de la barrique dans un baquet, y verser peu à peu la dose de carbonate calculée pour la barrique, en agitant, puis, quand l'effervescence est calmée, introduire le contenu du baquet dans la barrique, agiter doucement

pour mélanger les liquides et abandonner la barrique au repos ; le tartrate de chaux se dépose avec la lie et le moût reprend son même état de limpidité plus ou moins grande qu'il avait avant l'opération.

On peut encore, si l'on veut profiter de l'occasion pour effectuer un premier soutirage, soutirer d'abord la moitié de la barrique dans un fût propre et mûché, ajouter la dose de carbonate peu à peu et en agitant, puis, quand l'effervescence est calmée, achever le soutirage et remplir le fût que l'on brasse doucement avant de l'abandonner au repos.

Quelle diminution d'acidité faut-il chercher à obtenir ? C'est une question d'espèce. Il est impossible de conseiller utilement sans connaître la composition du vin, non seulement son acidité, mais aussi son degré d'alcool.

La nouvelle législation du vin, en effet, impose une limite minimum de l'acidité par degré d'alcool pour les petits vins peu riches en alcool. Le décret du 28 juillet 1930 a fixé cette acidité minima, pour la Loire-Inférieure, à :

1 gr. 10 par degré d'alcool pour les vins de 5°5, soit 6 gr. 05.
0 gr. 90 par degré d'alcool pour les vins de 6°, soit 5 gr. 40.

Il ne faudrait donc pas que le viticulteur s'expose, par une désacidification inconsidérée, à diminuer l'acidité de ses vins en dessous de la limite qui enlèverait à ceux-ci le caractère légal de vins propres à la consommation.

Il y a, d'ailleurs, une autre considération dont l'importance doit inciter à la prudence quand on veut désacidifier un vin. L'acidité d'un vin est un des principaux éléments de conservation de ce liquide, surtout dans les années où la maturation des raisins a été défectueuse et où il y a peu d'alcool. Il ne faut donc pas diminuer la résistance du vin aux mauvais ferments par une désacidification exagérée.

La plus grande prudence est donc recommandée aux vignerons qui voudraient pratiquer la désacidification (ou déverdisage) de leurs vins. Le mieux est incontestablement de ne faire cette opération qu'après avoir fait analyser le vin. La Station pourra alors donner un conseil en connaissance de cause.

P. ANDOUARD,

Directeur de la Station Agronomique.

Contre la Chlorose

Taillez dès maintenant les vignes susceptibles de devenir chlorotiques au printemps ; badigeonnez toutes les souches avec une solution de sulfate de fer à 30 ou 35 %. Vous retarderez ou empêcherez ainsi l'apparition de la chlorose qui, l'an prochain, peut se manifester avec une certaine gravité.

La Vie Syndicale

Aigrefeuille

Samedi 22 Novembre, à 7 h. 30 du soir, salle de l'Hôtel Mabit, grande réunion syndicale, conférence agricole et viticole par MM. Faivre, de Dreux et Cormier, ingénieur agronome.

Séance Cinématographique instructive sur la culture de la vigne, le blé, etc.

Vertou

Dimanche 23 novembre, grande réunion du Comité de Vertou et Syndicat du Pays Nantais, sous la présidence de M. de Camiran, avec le concours de M. Chaquin, directeur des Services agricoles, et M. Paul Garnier, secrétaire général de la C. G. V. C. O.

Saint-Aignan-de-Grand-Lieu

Dimanche 30 Novembre, à 8 heures du matin, salle de la Mairie, réunion syndicale. Questions importantes.

Saint-Mars-de-Coutais

Dimanche 30 Novembre, à 11 h. 30, au bourg de Saint-Mars-de-Coutais, réunion syndicale. Questions importantes.

Tous les cultivateurs de la commune sont cordialement invités.

La Prière du Cheval

La direction de la police de New-York a fait afficher, dans toutes les écuries municipales, la jolie prière du cheval que nous reproduisons ci-dessous :

« A toi, mon maître, j'adresse cette prière. Nourris-moi et désaltère-moi. Lorsque le travail est terminé, donne-moi un gîte qui soit propre, sec et à l'abri des intempéries.

« Parle-moi, parce que la voix est parfois plus efficace que les rênes. Caresse-moi souvent, afin de m'apprendre à travailler de bon cœur. Quand nous sortons, ne me fouette pas ; et dans les descentes, ne tire pas sur les rênes.

« Lorsque je parais ne pas te comprendre, ne me frappe pas. Examine plutôt le harnais et assure-toi que toutes les pièces y sont à leur place et que les fers ne me blessent pas les pieds.

« Si je refuse la nourriture, regarde mes dents : il se peut qu'un ulcère m'empêche de mâcher. Ne me coupe pas la queue : tu me prives ainsi de l'unique moyen de défense que j'ai contre les mouches pénétrantes et tourmentées.

« Enfin, mon bon maître, quand la vieillesse me rendra inutile, ne me condamne pas à mourir de faim ou de douleurs sous les étrivières d'un voiturier cruel. Tue-moi toi-même, sans me faire souffrir, et Dieu t'en gardera le mérite.

« Je te prie de me pardonner de t'adresser cette humble supplique, au nom de Celui qui est né dans une étable. »

Quelques beaux spécimens de Castorrex



A droite, Femelle, à gauche, Mâle, présentant bien les qualités demandées à cette race nouvelle

OFFICE AGRICOLE DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES — 33, Rue de Strasbourg — NANTES

LISTE des PROPRIÉTAIRES de TAUREAUX inscrits pour une PRIME de CONSERVATION en 1930-1931

Comice d'Aigrefeuille RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) M. H. Fleury, La Brenière, Montbert.	(Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Roux, Petit-Fougeray, Châteaubriant. Orain, La Rousselière, Châteaubriant. Cérisier Jean, Le Pont, Soudan. Crimaud, La Nantais, Grand-Auverné. Pentecôteau Fr., La Nouis, St-Aubin-des-Châteaux. Chapeau, La Jousais, Moisdon-la-Rivière. Cochet, Villeneuve, Grand-Auverné. Plessis, Le Petit-Régé, Rougé. Gautier Julien, La Gahorais, Châteaubriant. Auffrais Prosper, Le Jarrier, Rougé. Joncheray, La Guillaudière, Rougé. Navinel, Breil-Herbert, St-Aubin-d-Châteaux. David Pierre, La Loutrais, Ruffigné. Chazé Jh., Le Verger, Rougé. Sauvaget Jh., La Gaudinière, Rougé. Féron Louis, La Sépelière, Erbray. Cochet, La Touche, Louistert. Ricoul Lucien, La Gauthraie, Erbray.	Comice de Guérande RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) M. Menuet, La Ville-aux-Chats, Mesquer. RACE NORMANDE (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Gicquiau, Lessac, Guérande. Mahé Francis, Moulin-de-la-Place, Guérande.	(Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Aubry, Le Chaffaud, Nort-sur-Erdre.	(Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. M ^{re} de la Ferronnays, Saint-Mars-la-Jaille. Le Gouais Yves, St-Sulpice-des-Landes. Auffray Jean, La Servière, St-Mars-la-Jaille. Lemoine Eug., Hte-Chapellière, Maumusson.
Comice d'Ancenis RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) M. Esnault, La Chutellerie, Ancenis. M ^{re} Veuve Guilloteau, La Morlais, Mésanger. M. Huet Julien, La Hardière, Mésanger.	Comice de Clisson RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) M. Coupris Pierre, La Coussais, Gâtigné. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Cuichet, Le Grand-Pin, Clisson.	Comice de La Chapelle-sur-Erdre RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) M. David Pierre, La Noë-Bernard, Grandchamp.	Comice de Nozay RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Cadorel J.-M., Blandais, Abbaretz. Rouanet Fr., La Jainguennais, Treffieux. Bougot, Les Binetières, Puceul. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Marsac, Le Retz de Foys, Abbaretz. Frémont Eug., Monjournet, Abbaretz. Rincé Pierre, La Braud, Nozay. Cérudel, J.-M., Linel, Nozay. Launay, Créviac, Nozay. Baguet Jean, La Hubertière, Puceul.	Comice de Saint-Nazaire RACE NORMANDE (Taureaux ayant deux dents) MM. Lebeau Victor, Bratz, Montoir. Sorin Louis, Petit-Bois, Donges. Bocandé Prudent, l'Immaculée (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Riolland Félix fils, Condé, Donges.
Comice de Blain RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) M. Riéchet Pierre, La Cornière, Blain.	Comice de Derval RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) MM. Rouleau Louis, Grand-Beauchêne, Derval. Fricaud, Camardet, Derval. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Bouton F., La Réneraie, Derval. Poupard F., La Tourelle, Derval. Bourdeau Louis, Beaujour, Jans.	Comice de Legé RACE NORMANDE (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Airiau Eug., La Fiollière, St-Jean-de-Corcoue.	Comice de Riaillé RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Delaunay, Le Poncereau, Riaillé. Verger Pierre, Le Haut-Roseau, Pannecé. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Delanoue Julien, Bois-Laurent, Riaillé. Quary Pierre, La Haie-Lusseau, Pannecé. M ^{re} Veuve Mercier, L'Angellerie, Teillé.	Comice de Saint-Nicolas-de-Redon RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) MM. Tripon, La Margouret, Plessé. Château, La Touche St-Joseph, Fégrac.
Comice de Bouaye RACE NORMANDE (Taureaux ayant deux dents) M. Guillaud, au Bourg, Bouguenais.	Comice de Guémené-Pentao RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) M. Bévillis, La Noë des Hauts, Derval. M ^{re} Veuve Latouche, Le Sauzais, Lusanger. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Dugué L., La Ricoulais, St-Vincent-des-Landes. Daniel, La Kyrielle, Mousis. Leroy Eug., La Brosse, Sion.	Comice du Loroux-Bottreau RACE NORMANDE (Taureaux ayant deux dents) M. Biry Auguste, La Blonnière, Saint-Julien-de-Concelles.	Comice de Saint-Étienne-de-Montluc RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) M. Barré Gabriel, Mortier des Noudes, Couëron. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Vallée Alexandre, La Carterie, Couëron.	Comice de Saint-Père-en-Retz RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) M. Pacaud Fr., La Doulière, Le Clion.
Comice de Bourgneuf-en-Retz RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) M. Briand, Sauzon, Saint-Hilaire-de-Chaléons. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Chauvet, La Jolivière, St-Hilaire-de-Chaléons.	Comice de Vallet RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Bourgeois Félix, Bréhendes, Carquefou.	Comice du Pellerin RACE NORMANDE (Taureaux ayant deux dents) M. Turpin Célestin, Launay, Rouans. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Bruneteau, La Raffinière, Rouans.	Comice de Saint-Gildas-des-Bois RACE NANTAISE (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Batard J.-M., Le Mareau, Drefféac.	Comice de Savenay RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) MM. Violain Emile, Sainte-Marie, Campbon. Le Quen d'Entremesse, Bellalie, Malville. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Clouet Denis, La Ramée, Prinquiau.
Comice de Carquefou RACE NORMANDE (Taureaux ayant deux dents) M. Nogue, Les Rivières, Carquefou.	Comice de Châteaubriant RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Brehier Pierre, La Cour de la Boissière, Soudan. Frémont Eug., La Grée, Juigné-les-Moutiers. Jolaine J.-M., Fréguil, Rougé. Mestrad Henri, La Croix de Lallier, Soudan. Hurel Fr., Bois Bonnin, Rougé. Cruaud Fr., La Largère, Louistert. Morel Clément, Malgogne, Issé. M ^{re} Veuve Nicolas, la Poste, Soulvache. MM. Delaunay, La Gauthraie, Erbray. Rabouesnel, La Maisonneuve, Châteaubriant. Douineau Fils, La Petite Verrerie, Soudan.	Comice de Macnecour RACE NORMANDE (Taureaux ayant deux dents) M ^{re} Veuve Egonneau, Le Treuil, Machecoul.	Comice de Saint-Mars-la-Jaille RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Hamon-Hamon Pierre, Le Coudray, Bonneuvre. Martin Julien, La Giclaie, Vritz. M ^{re} Veuve Février, Carbouchet, St-Mars-la-Jaille. M. Trimoreau René, La Motte, Maumusson.	Comice de Varades RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Bossard René, Le Portrais, Cordemais. Bedel Fr., La Piletterie, Saint-Etienne.

L'Office n'admet, pour les Primes de Conservation, que les taureaux déjà inscrits aux livres zootechniques de l'un des trois Syndicats d'Elevage du Département (Nantais, Maine-Anjou, Normands). En conséquence, les Propriétaires de taureaux reproducteurs désirant concourir pour les Primes, sont invités à s'adresser, suivant la race de leurs animaux et avant la réunion des Comices Agricoles : au Syndicat des Eleveurs de la Race Nantaise, 34, rue de la Fosse, Nantes ; au Syndicat d'Elevage du Bétail Normand, 34, rue de la Fosse, Nantes ; au Syndicat d'Elevage de la Race Maine-Anjou, à Châteaubriant.

LISTE des PROPRIÉTAIRES de VERRATS inscrits pour une PRIME de CONSERVATION en 1930-1931

Comice d'Ancenis M. Gauthier Louis, La Chipaudière, St-Herblon.	MM. Lefranc, La Bruère, Châteaubriant. Pesterbe, L'Espérance, Noyal-sur-Brutz.	Comice de Ligné MM. Barthélémy J.-M., Mauregard, Couffé. Poirier Fr., L'Osier, Ligné.	M ^{re} Veuve Hamon, les Places, St-Mars-du-Désert. Veuve Jolivet, Bonneuvre, Les Touches. M. Douet, La Bosse, Petit-Mars.	MM. Bossard René, Le Portrais, Cordemais. Bedel Fr., La Piletterie, Saint-Etienne.
Comice de Blain M. Anizon Pierre, La Thiolais, Blain.	Comice de Derval MM. Briand P., Chanteloup, Jans. Rabine J., Rougeron, St-Vincent-des-Landes. Durand P., Croquemais, Derval. Pageot, La Rivière de Cosne, Saint-Vincent-des-Landes. Latouche F., le Vieux Bourg, Lusanger.	Comice du Loroux-Bottreau M. Ripoché Fr., Riveau, Le Loroux-Bottreau.	Comice de Nozay MM. Gestain Edm., La Fleurière, Treffieux. Guillet Michel, Rosabonnet, Nozay.	Comice de Saint-Mars-la-Jaille M ^{re} Riteau, La Clanchetière, Saint-Sulpice-des-Landes. MM. Guyot Jean, Bonneuvre, Macé, Moulin du Bourg, Maumusson.
Comice de Bouaye M. Béranger, La Pierre, Bouguenais.	Comice de Guémené-Pentao MM. Saffré, La Haie, Conquereuil. Moureaux Julien, Passaguel, Guémené-Pentao.	Comice du Pellerin M. Gouard Fr., Le Pilon, Cheix.	Comice de Riaillé MM. Jans Julien, La Joussière, Pannecé. Pageau J.-B., La Bitaudière, Trans. M ^{re} Veuve Coulon, La Crécondière, Teillé.	Comice de Saint-Père-en-Retz MM. Gautier-Tessier, La Caillerie, Chauvé. Fillaud, La Claye, Saint-Père-en-Retz.
Comice de Châteaubriant MM. Joncheret, La Garenne, Châteaubriant. Thomas L'ais, La Séveronnière, Rougé. Duchêne Etienne, La Pentecôte, Châteaubriant. Henri Alphonse, La Mauricière, Erbray.	Comice de Guérande MM. Levallant-Léon, La Métairie Neuve, Guérande. Bahotet Henri, La Bouzouse, Guérande.	Comice de Nort-sur-Erdre M ^{re} Veuve Pageot, La Bréchoillère, Les Touches. M. Léguipé J.-M., Houssais, Nort.	Comice de Saint-Etienne-de-Montluc M. Chauvin Eug., La Guibourdais, Cordemais. M ^{re} Briand-Chauvin, La Quételais, Saint-Etienne.	Comice de Varades M. Bosseau-Joussé, La Chapelle-Saint-Sauveur.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 17 Novembre 1930

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.700	3.310	11 40	10 60	9 10	12 »	6 84	5 83	4 55	7 44
Vaches.....	1.850	1.480	11 40	10 30	8 80	12 10	6 84	5 66	4 40	7 74
Taureaux.....	300	291	10 60	9 80	9 30	11 20	6 36	5 39	4 65	6 94
Veaux.....	1.526	1.498	15 30	13 50	11 50	16 50	9 18	7 69	6 32	10 23
Moutons.....	12.754	11.864	19 40	15 10	13 50	20 20	9 70	7 09	5 94	10 10
Porcs.....	2.442	2.442	10 42	10 »	7 14	10 86	7 30	7 »	5 »	7 60

Du Jeudi 20 Novembre 1930

Bœufs.....	1.492	1.440	11 10	10 30	8 80	11 80	6 66	5 66	4 84	7 08
Vaches.....	745	725	11 10	10 »	8 50	11 90	6 66	5 50	4 67	7 14
Taureaux.....	160	156	10 40	9 60	9 10	11 »	5 82	5 28	5 »	6 60
Veaux.....	1.544	1.488	14 70	12 90	10 90	15 90	8 82	7 74	6 »	9 54
Moutons.....	7.103	6.900	19 20	14 90	13 »	20 10	9 60	7 45	6 15	10 05
Porcs.....	2.120	2.120	10 42	10 »	7 14	10 86	7 30	7 »	5 »	7 60



Les Travaux de Novembre

(SUITE)

Par temps doux, vous pouvez encore planter des fraisiers, si vous n'avez pas effectué vos plantations en octobre ; il ne faut pas attendre la période des grands froids, qui nuirait considérablement à la reprise, mieux vaudrait alors attendre au printemps, mais la fructification serait moins assurée, ce qui vous retarderait d'une année.

Le temps pouvant, à cette époque, se mettre à la gelée, on devra prendre ses précautions pour abriter les arbrisseaux. Si vous ne les avez pas euilleonnés fin septembre, il conviendra de procéder à l'opération avant de les chauffer, opération qui consiste à ne laisser que deux ou trois des plus beaux dragons par pied. Si vos plantations sont faites de l'année, évidemment il n'y a pas d'écailage. Vous relèverez les feuilles que vous maintiendrez par le sommet ; si vous pouvez vous procurer des feuilles sèches, vous en entourerez le collet de chaque pied et vous prendrez un peu de paille que vous mettez debout du côté du nord et que vous maintiendrez à la base avec un peu de terre, les feuilles sèches ainsi maintenues ne pourront être entraînées par le vent. Vous relèverez la terre par derrière sur toute la longueur du rang et vous la tasserez du côté nord, dans la tranchée que vous aurez ainsi creusée vous étendrez quelques débris afin de prévenir les froids rigoureux qui pourraient occasionner la perte de vos arbrisseaux par la racine. Vous relèverez les feuilles que vous avez maintenues pendant l'opération, afin de les rendre à leur libre végétation. S'il survenait de grands froids, il serait prudent de faire un nouvel apport de feuilles sèches dans le cœur de vos arbrisseaux, feuilles que vous écarteriez au dégel.

Vers la fin du mois, du 20 au 25, il faudrait penser à faire les semis de petits pois. A cet effet, vous vous procurerez des semences de pois Michaud ou de Chantenay, variétés à rames qui sont très productives et de culture facile. Vous préparez une planche de 1 m. 50 de large, que vous graissez convenablement et que vous enterrez par un labour ; vous tendez votre cordeau dans la longueur de la planche et vous relevez la terre du côté nord, afin qu'elle présente sa face au sud, et vous lui donnez une inclinaison avec un coup

de râteau qui ramènera un peu de terre du bas au sommet de la planche, puis vous pratiquez un rayon dans toute la longueur de la planche et à environ 0 m. 30 du sommet et à quatre ou cinq centimètres de profondeur. Si vous êtes dépourvu de fumier, vous pouvez faire un apport d'engrais chimiques où l'acide phosphorique et la potasse domineraient, et vous n'ayant pas besoin d'azote, et vous le répandez comme je vous l'ai dit précédemment pour les choux-pommés, à raison de 150 grammes au mètre courant, puis vous semez vos pois par paquet, à raison de six à huit grains et à environ 20 centimètres de distance ; vous couvrez votre rayon d'un coup de râteau ; vos pois sont ainsi à l'abri des rongeurs, qui ne trouveront pas ainsi la marque laissée par le plantoir. Si vous voulez faire plusieurs planches, il est préférable d'observer une plus grande distance, deux mètres au moins entre chaque planche ; les pois demandent beaucoup d'air et de lumière si l'on veut obtenir une récolte abondante. Quand les pois atteignent la hauteur de la rame, il conviendra de les pincer, opération qui favorisera le développement des gousses et en hâtera la maturité, chose qui n'est pas négligeable au point de vue commercial. On peut faire des semis échelonnés si l'on veut avoir une production prolongée.

Dans ce mois, on devra aussi pourvoir à la rentrée de toutes les racines, que l'on pourra conserver en cave saine ou en silos. On profitera d'une belle journée pour arracher les carottes, après les avoir laissées se ressuyer on écartera toutes celles qui seront piquées ou tachées, afin de ne conserver que des produits sains, les produits avariés contamineraient les autres ; on les couvrira de terre sèche ou simplement de litère, à l'abri de l'humidité. On procédera de même pour les autres variétés de légumes : betteraves, navets, choux-navets, etc. Il sera aussi prudent d'arracher quantité de légumes racines : salsifis, scorsonères, céleri rave, chicorée, scarole, poireaux, que l'on mettra en jauge en terre saine et à proximité de la maison d'habitation, et que l'on couvrira de feuilles ou de litère, afin d'en avoir toujours à sa disposition.

C'est le moment de faire une ample provision de feuilles sèches

que l'on conservera en tas, autant que possible à l'abri de l'humidité, et qui serviront au printemps, avec des mousses ou autres débris, pour faire des couches sèches qui serviront pour les premiers semis, afin d'en hâter la venue de plants qui contribueront à faire des plantations hâtives, dans le moment où le petit jardin est complètement dépourvu.

Un ami de la terre,

Louis VINET,
Président de la Fédération
des Groupements Maraîchers de Nantes.

SYNDICAT DÉTAIL de Saint-Sulpice-des-Landes

La réunion semestrielle du Syndicat détail de Saint-Sulpice-des-Landes a eu lieu, comme d'habitude, le deuxième dimanche de novembre. Les fidèles mutualistes, devant la situation financière très florissante, ont eu la bonne surprise de voir leur cotisation diminuer de moitié. Celle-ci n'est plus que d'environ 0,50 du capital assuré, alors que les compagnies d'assurance demandaient généralement 3 à 4 %. Ils ont, en outre, décidé qu'à la veille du 25^e anniversaire de la fondation du Syndicat, le droit d'entrée était provisoirement supprimé.

Voilà donc de bonnes nouvelles pour ceux qui voudraient s'assurer.

Le Président :

Yves LE GOUAIS.

Concours National de Ponte

LA POULE 332 E, Legorin Blanche, 1^{re} du lot, appartient à l'élevage de Bel-Air, route de Vannes, Nantes.

CONSEILS PRATIQUES

UN BON MASTIC POUR LES ARBRES

On sait que tout arbre ayant une plaie, une entaille ou une crevasse profonde intéressant les parties vitales, est exposé aux chances, à la pourriture et, par suite, à une perte totale.

Nos élagueurs devraient toujours appliquer un mastic sur les entailles qu'ils laissent lors de l'élagage rez-tronc.

Voici la formule d'un bon mastic à employer :

Faire fondre ensemble, à feu doux : 75 gr. de cire d'abeilles ; 75 gr. de poix de Bourgogne ; 75 gr. de goudron de Norvège et 100 gr. de suif. Remuer constamment et ajouter peu à peu, sans cesser d'agiter, 50 gr. de minium.

UNE POUDRE A FAIRE PONDRE

Une formule simple consiste à donner une cuillerée à soupe du mélange suivant, pour 10 poules, dans leur pâtée :

Sel marin..... 40 grammes
Charbon de bois..... 25 —
Charbon de terre..... 25 —
Gravier ou sable..... 10 —

Le sel est un tonique, un désinfectant, un excitateur des fonctions digestives.

Le charbon est aussi un antiseptique et, par son action mécanique, combinée avec celle du sable, il agit sur la digestion, et peut-être sur la grappe ovarienne.

Le mélange ci-dessus peut être amélioré par l'addition de petites quantités de soufre, de fer et de divers produits toniques, excitants, aromatiques, tels que gentiane, gingembre, etc.

Enfin, le vin semble être un stimulant de la ponte, surtout en hiver.

Le lapin CASTOREX
251 le lapin de l'avenir
ELEVAGE DE BEL-AIR, Nantes

Pas de gros rendements sans sélection

Qu'il s'agisse de production végétale ou animale, il y a toujours grand intérêt, non seulement à ne pas perdre les résultats acquis parfois au prix de grandes difficultés, mais à chercher le plus possible à perfectionner l'espèce ou la race et à en fixer les caractères, et lutter contre la dégénérescence. Si nous avons aujourd'hui des blés à grands rendements, c'est grâce à la sélection et à l'hybridation, et aussi aux bonnes méthodes culturales. Cependant, on aura beau cultiver du « Tri-caud » dans les meilleures terres, il ne donnera jamais ce que donnera un Vilmorin 23 ou un Japhet, dans les mêmes conditions.

De même qu'un vignoble, il y a de grands écarts de rendement entre les plants d'origine sélectionnée et les « Coulards ». C'est ainsi qu'on a observé chez des muscadets, des rendements allant jusqu'à 60 barriques à l'hectare, certaines années, pendant que la moyenne des autres vignobles ne dépassait pas 20 barriques. De nos jours, les vignerons qui créent de nouvelles plantations, se préoccupent de plus en plus de l'origine des plants, et ils ont raison.

Cette année, il m'a été donné de voir des vignobles de muscadet qui ont produit de 15 à 20 barriques à l'hectare, ce qui est merveilleux.

Or, ils n'ont reçu ni plus ni moins de traitements que d'autres qui n'ont fourni que deux à trois barriques ; il n'y a donc pas de doute que c'est uniquement la sélection qui a permis d'obtenir ces résultats, avec des sujets qui sont tous doués d'une extrême fertilité.

Quant à l'influence du porte-greffe, elle n'est évidemment pas négligeable, et il reste admis que le Riparia et les hybrides de Riparia portent plus à fruits leurs greffons que les Rupestris, à condition que ces Riparia ne soient pas plantés dans les sols à Rupestris, et inversement. De très gros rendements s'observent assez fréquemment chez les Colombards, les Meslier, les Pinot, les Gamays, voire même les gros-plants d'origine sélectionnée. Cependant, les meilleurs ceps, en années les plus favorables, ne produisent guère plus de 120 à 130 hectolitres à l'hectare. Les plus gros rendements qui aient été enregistrés dans les annales de la viticulture ont été produits en Algérie et dans les départements du Gard et de l'Hérault, par l'Aramon et le Carignan, en plaines alluvionnaires irriguées ; ces rendements se situent autour de 170 à 180 hectolitres à l'hectare.

Chez les Hybrides, on observe aussi parfois de beaux rendements, mais qui toutefois sont loin d'atteindre les chiffres ci-dessus.

Ainsi, quand l'Othello, en bonnes terres, planté à 1 mètre sur le rang et 1 mètre 50 entre les rangs, donne la barrique aux 100 pieds, c'est un maximum ; pourtant cela ne fait pas plus de 150 hectolitres à l'hectare.

Le Maurice Baco, les Seibel 4964 et 4643, sont eux aussi de très gros producteurs quand le terrain leur convient, et peut-être qu'en poussant la sélection davantage dans ces cépages, arriverait-on à produire autant de vin, mais de meilleur vin que chez les plus beaux Othello.

Quant au Seibel 5455, tout en le considérant comme un excellent producteur, aussi bien franc de pied que greffé, il est douteux qu'il ait produit 75 barriques, autrement dit 168 hectolitres à l'hectare, car nos observations qui ont porté cette année sur un vignoble de 5455 sélectionné, âgé de sept ans et en pleine production, aussi garni de vendange bien mûre qu'il était possible de voir, a produit exactement neuf barriques et demie

pour 1.500 pieds, soit 95 hectolitres à l'hectare environ.

Il est vrai que le journal ne nous a pas dit si c'était du pur jus ; dans ces conditions, tout est possible — surtout si on a un bon puits !!!

Enfin, redisons-le encore une fois, le 5455 ne donne pas un jus très coloré, mais au contraire, très clair, aussi clair que celui du Groslot, qui est parfois associé au Muscadet. Pour obtenir un vin suffisamment teinté, avec le jus du 5455, il est nécessaire de faire macérer la pulpe avec le jus, pendant au moins deux jours.

A. ROULLEAU,
Viticulteur-Hybrideur
à Saint-Sébastien-sur-Loire.

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 155 »
Issues de riz..... 90 »
Farine de Manioc..... 140 »
Remouillage de fèves..... 78 »
Mais, pour volailles..... 91 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay..... 115 »
« LE TITAN »..... 115 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins..... 115 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay..... 115 »
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)
Farine de maïs..... 130 »
Sorgho logé dép. Nantes..... 108 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé..... 116 »
Grande Pondeuse..... 121 »
Farine de viande..... 172 »
Poudre d'os alimentaire..... 86 »
Farine d'os alimentaire..... 91 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses..... 130 »
Boulettes « OVOX » N° 2 pour pousins..... 130 »
Provende « LAPOX » pour lapins..... 110 »
Farine de Poisson supérieure..... 190 »
Viande extra..... 190 »
Coquilles huîtres..... 50 »
Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses..... 86 »
Son mélassé Say, 50 %..... 103 »
Paille mélassée Say, 50 %..... 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Andres.

Provendeine

Infailissable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses..... 99 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine tourteaux), 109 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :
p^e vaches laitières (en cub.) 120 »
p^e engraissement d. bœufs 129 »
p^e veaux (le sac de 5 k.) 15 50

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 85 »
« Sucraff » N° 2... 82 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :
p^e engraissement des porcs 120 »
pour porcelets et truies... 172 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Mais pour Volailles

Nous avons pu nous assurer une nouvelle quantité de maïs pour volailles, dans les mêmes conditions que le marché précédent, soit 91 fr. les 100 kilos sur wagon ou pris à Nantes, et invitons nos adhérents à nous transmettre leurs ordres au plus tôt, le prix étant très intéressant.

COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco ; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 355 »
Savon blanc extra silicaté..... 325 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre..... 390 »
en morceaux de 500 gram. 390 »
Les 100 k. départ Nantes.

SAVONS MOUS

Diaphane supérieur..... 330 335 340
Extra pur..... 285 290 295
Diaphane..... 215 220 230
Les 100 kilos log's, départ Nantes.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres..... 190 fr.
Essence poids lourd, bidons de 50 litres..... 216 »
Essence Tourisme, bidons de 50 litres..... 230 »
Pétrole blanc cristal en caisses..... 95 »
Essence poids lourd..... 108 »
Essence tourisme..... 112 50
Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état. Remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Charbons

Nous consulter

Pommes de Terre de Semences

(Prix sauf variations)

Early-Rose — Eerstelingen — Belle de Juillet — Jaune de Hollande..... 94 fr.
Flucke géante de St-Malo — Early blanche — Saisisse de Bretagne..... 92 »
Ronde jaune — Andréa — Géante sans pareille — Populaire — Industrie — Chardon — Institut de Beauvais..... 74 »
Fin de siècle — Abondance de Montivilliers — Etiole du Nord — Magnum-Bonum..... 90 »
Géante blanche — Professeur Maercker..... 64 »
Géante bleue..... 56 »
Toutes autres variétés sur demande.
Ces prix s'entendent les 100 kilos logés, sur wagon départ Bretagne. Prix spéciaux par wagons complets. Nous consulter.

CE JOURNAL EST LE MEUX INFORME ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPANDEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

Offres et Demandes Machines Agricoles

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine ces deux intéressantes chroniques.



NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a payé les blés entre :

153 à 155
suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.
Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 19 novembre.
Farine..... 225 à 228
Blé en disponible, baso 74 k^e moralement sans ail..... 150 à 152
Sans ail, 1 à 2 fr. de plus.
Avoines grises ou noires..... 70
Avoines bigarrées..... 64
Sarrasin..... 75
Orge..... 70
Son..... 55
Seigle..... 68
Maïs Plata..... 73
Maïs Indo-Chine..... 75

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé bottelée..... 255 à 260
Paille de blé pressée..... 245 à 245
Paille d'avoine pressée..... 235 à 240
Paille d'orge pressée..... 230 à 235
Foin..... 240 à 245

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX

Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 14 novembre 1930

On cote le demi-kilo :
VEAUX : 375. — 1^{re} qual., 8,50 à 3,50 ; 2^e qual., 7,50 à 8,50 ; 3^e qual., 6,50 à 7,50.

BOEUFs : 11. — Devant : 1^{re} qual., 5,50 à 5,75 ; 2^e qual., 4,50 à 4,75 ; 3^e qual., 3,50 à 3,75. — Derrière : 1^{re} qual., 5,75 à 6,50 ; 2^e qual., 4,75 à 5,25 ; 3^e qual., 3,25 à 4,25.

MOUTONS : 286. — 1^{re} qual., 9 à 10 fr.

PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUFs. — Plus bas, 3,25 ; plus haut, 6,50 ; prix moyen, 4,87.

VACHES. — Prix moyen, 4 fr.

VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 6,50 ; plus haut, 9,50 ; prix moyen, 8 fr.

MOUTONS. — Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9,50.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

19 Novembre

Betteraves, la douzaine, 6 fr. ; carottes, la botte, 0 fr. 50 ; céleri rave, la botte 5 fr. ; céleri branche, la botte, 2 fr. 50 ; choux-pomme, les 16, 8 fr. ; choux-fleurs, les 11, 10 fr. ; choux Bruxelles, le kilo, 2 fr. ; cresson, les 12, 5 fr. ; chicorée, les 12, 2 fr. ; laitues, les 12, 1 fr. 50 ; éscaroles, les 12, 3 fr. ; mâche, le kilo, 2 fr. ; navets, la botte, 0 fr. 75 ; oignons, le kilo, 0 fr. 60 ; poireaux, la botte, 2 fr. ; radis, les 12, 3 fr. ; salsifis, la botte, 2 fr. ; scorsonères, la botte, 2 fr.

heureuses ; c'était en ce sens qu'il avait orienté particulièrement ses études et ses efforts.

Venu à Neuville-sous-M... afin d'y rendre un pieux devoir aux défunts et aussi un témoignage de bon souvenir à des amis qu'il n'avait pas oubliés, il ne voulait qu'y faire un court séjour, car, bien qu'il eût gardé de ce pays une mémoire attendrie, il le jugeait un peu triste et décevant.

Sous l'ardent soleil de Provence, devant les beaux sites tout baignés d'azur, parmi cette nature exubérante aux chauds parfums, aux luxuriantes couleurs, sa pensée évoquait par contraste, toute la mélancolie des ciels gris, voilés, des horizons lourds, un peu embrumés, la grâce froide, sans chaleur des paysages qui lui semblaient l'image même de l'âme du Nord aux pensées fermées.

Mais bien vite, toute l'ambiance de son jeune et cher passé l'avait repris, il s'était remis à aimer cette vieille demeure qui faisait revivre dans son souvenir, les jours d'autrefois ; il s'était senti attiré vers la villa des Roses, plus encore que naguère et surtout, il s'était mis à adorer, comme dans une sorte de révélation, Rose Olivier qui avait percé son cœur, tel celui d'un mystique, d'une sorte de trait de flamme.

(A suivre).

FEUILLETON DU « SYNDICAT DES AGRICULTEURS »

L'Inutile Mensonge

PAR
Valentine DESMOULIEZ

— Comment cela, Rose, pourquoi cette boutade ?

— Sans doute, cette déclaration n'a aucun intérêt pour moi.

Mme Olivier ne cachait pas la pénible impression causée par cette désinvolte attitude.

— L'espère, mon amie, que ce n'est pas en de tels termes que tu as répondu à une démarche aussi sérieuse.

POMMES A CIDRE
Départ Limousin, en disponible,
520 à 525.

Cours des Vins
Muscadet 1930 1^{er} choix... 750 à 850
Muscadet — 2^e — — — 650 à 750
Gros-Plant 1930... 375 à 450
Noah — — — — — 250 à 325

ACHETEZ - VOS BOUCHONS -
ARTICLES DE CAVE
TONNELERIE ET VITICULTURE
chez **Emile Boullery**
7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133.91 - R. C. Nantes 12.279

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 23 novembre. — Launay, Saint-Sulpice-des-Landes.
Lundi 24. — Moisdon, Nozay, Pont-château.
Mardi 25. — La Limouzinière, Le Loroux-Bottreau, La Meilleraye-de-Bretagne, Vallet, Varades, Montoir-de-Bretagne, Paulx, Savenay.
Mercredi 26. — Herbignac, Lacle, Châteaubriant.
Jeudi 27. — Plessé, Ancenis, La Chapelle-Heulin.
Vendredi 28. — Grandchamp, Paulx, Saint-Nazaire.
Samedi 29. — Arthon-en-Retz.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Bœuf. — Le demi-kilo : 1^{re} catég. 8 à 15 fr.; 2^e catég. 5,50 à 5,80; 3^e catég. 2 à 3 fr.
Veau. — Le demi-kilo : 1^{re} catég. 8 à 14 fr.; 2^e catég. 7,50 à 8,50; 3^e catég. 4,50 à 7 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} catég. 10 à 12 fr.; 2^e catég. 9 à 10 fr.; 3^e catég. 5 à 6 fr.
Pore. — Le demi-kilo : 7,25 à 8,75.
Beurre. — Le demi-kilo : 8 à 8,50.
Œufs. — La douzaine : 6,50 à 7 fr.
Lapins. — Le demi-kilo : 6,50 à 7 fr.
Poulets. — Le demi-kilo : 8 à 8,50.

ANCIENS
Poulets, la couple, moyens 30 à 35 fr.; petits 20 à 25 fr.; oies, le demi-kilo, 5 à 5,50; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 11 à 12 fr.; beurre, le demi-kilo, 7,50 à 8,50; veaux, le kilo, 8 à 9 fr.; porcs, 6,50 à 6,75; porcs de lait, 130 à 170 fr.

CANDÉ
Blé, 150; orge, 80 à 85; avoine, 80 à 85; seigle, 105; sarrasin, 90 à 95; pommes de terre, 45 à 50; paille, 1.000 kilos, 280 à 300; foin, 1.000 kilos, 360 à 410; beurre, le demi-kilo, 5,75 à 6; œufs, la douzaine, 12; poulets, la paire, 28 à 36; canards, la paire, 24 à 36; lapins, la pièce, 12 à 18; lièvres, la garenne, la pièce, 7 à 7,50; lièvres, la pièce, 30 à 35; perdrix, la pièce, 10; porcs gras, amenés et vendus 40, 6,50 à 7 fr. le kilo; porcs maigres, amenés et vendus 120, de 300 à 430 fr. pièce; porcelets, amenés 550, vendus 310, de

80 à 130 fr. pièce; bœufs, amenés 160, vendus 100; vaches, amenées 500, vendues 300; veaux, amenés 200, vendus 150; moutons, amenés 100, vendus 80; chevaux, amenés 100, vendus 280.

CHATEAUBRIANT
Blé, 150; seigle, 100; sarrasin, 70; avoine, 80; orge, 80; son, 50 à 60. Paille, 410; foin, 125 les 500 kilos. Cidre, 250 à 280 fr. la barrique. Beurre : en gros, 12 fr. le kilo; au détail, 12 à 13; œufs, de 10,50 à 11,50. Vieilles poules, 22 à 25; gros poulets, 28 à 34; moyens, 23 à 26; petits, 18 à 22; pigeons domestiques, 10 à 12; canards, 30 à 35, la couple.
Lapins domestiques, 12 à 17 pièce; lièvres, 25 à 30; levrauts, 14 à 20; garennes, 6 à 9; perdrix, 8 à 9,50.
Gros bœufs de travail, 6 à 7,50 la paire; vaches en lait ou avancées, 4.000 à 4.500 pièce; bretonnes, 1.800 à 2.200. Bœufs, 4,50 à 5 le kilo; vaches, 4 à 4,50 le kilo; veaux, 5,50 à 7,75 la livre; porcs gras, 6,35 à 6,10 le kilo; porcs maigres, 300 à 400; porcs de lait, 100 à 150.
Poulains, de 1.500 à 1.800; chevaux de 3 à 5 ans, 3.000 à 5.000; chevaux de boucherie, 300 à 1.500.

NOZAY
Blé, 150 à 152 fr.; seigle, 65 à 67 fr.; orge de mouture, 65 à 67 fr.; avoine, 68 à 69 fr.; sarrasin, 70 à 71 fr.; son, 69 à 70 fr. Foin, 125 à 130 fr.; paille de pays en vras, 115 à 120 fr.; paille pressée, 135 à 140 fr. les 500 kilos.
Cidre, la barrique, 230 à 240 fr., droits en sus.
Bœuf, le kilo sur pied, 4,50 à 5 fr.; vaches, 3,75 à 4,25; veau, 7,80 à 8 fr.; moutons, 8 à 8,25; porcs gras, 6,10 à 6,50.
Porcelets de six à huit semaines, 100 à 150 fr.; de deux à trois mois, 160 à 280 fr.; courants de trois à quatre mois, 300 à 420 fr.; jeunes truies adultes, 400 à 500 fr., suivant poids et beauté.

GRAND-FOUGERAY
Beurre, la livre, doux 5 fr., salé 5,50; œufs, 10 fr. Blé, 150 fr.; sarrasin, 68 fr.; avoine, 65 fr.; son, 60 fr. Cidre, 250 fr. la barrique; veaux gras, 7,75 à 8,25; porcs gras, 6,30 à 6,40.

LA ROCHE-BERNARD
Blé, 145-150 fr.; Avoine, 68-70 fr.; sarrasin, 70-72 fr.; pommes de terre, 50 fr.; châtignes, 110 à 130 fr. Cidre, 250 à 280 fr. la barrique.
Beurre, 6 à 7,50 la livre; œufs, 12 fr. Poulets, la couple, petits 25 à 35 fr., moyens 35 à 45 fr.; canards, la pièce, 18 à 20 fr.; lapins, la pièce, 15 à 19 fr.; et 10 à 15 fr.; garennes, 10 à 12 fr.; lièvres, 20 à 25 fr. (10 fr. le kilo).

PAIMBEUF
Beurre, la livre, 5,50; œufs, la douzaine, 12 fr.; poulets, la couple, forts 30 à 35 fr., moyens 25 à 38 fr.; pigeons, la paire, 10 fr.; canards, la pièce, 18 à 20 fr.; lapins, la pièce, 15 à 19 fr.; et 10 à 15 fr.; garennes, 10 à 12 fr.; lièvres, 20 à 25 fr. (10 fr. le kilo).

SAINT-PAZANNE
Blé, 154 fr.; avoine, 69 fr.; paille, 220 à 230 fr.; poulets, la couple, gros 50 à 65 fr., moyens 40 à 50 fr., petits 30 à 40 fr.; pigeons, la couple, 9 à 11 fr.; lapins, la pièce, 12 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 12,50; beurre, la livre, 8,50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 5,50 à 6 fr.; bœufs de travail, la paire, 7.000 à 8.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 5,50 à 6 fr.; laitières, 3.000 à 4.000 fr.; taureaux, le kilo, 6 à 5,50; veaux de lait, 7 à 8 fr.; génisses, 1.500 à 2.000 fr.; porcs, le kilo, 6,50 à 7 fr.; porcs de lait, 180 à 240 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU
Poulets, la couple, gros 50 à 58 fr., moyens 40 à 45 fr., petits 30 à 35 fr.; canards, la pièce, 12 à 15 fr.; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.; lapins, la pièce, 13 à 16 fr.
Œufs, la douzaine, 8 à 9 fr.; beurre, le demi-kilo, 8,75 à 9 fr.

BOURGNEUF-EN-RETZ
Blé, les 100 kil., 150; avoine, 145 à 150; orge, 135 à 140; foin, les 500 kil., 90 à 95; paille, 80 à 85; poulets gros, la couple, 50 à 55; moyens, 40 à 48; petits, 30 à 38; canards, la pièce, 30 à 35; pigeons, la couple, 16 à 22; lapins, la pièce, 18 à 30; œufs, la douzaine, 10 à 11; beurre, le demi-kilo, 7 à 8 fr.; gros-plat, la barrique, 300 à 350; rouge, 400 à 425.

MACHECOUL
Farine, les 100 kilos, 238 à 250; blé, 150 à 152; sarrasin, 95 à 100; avoine, 90 à 97; son, 50 à 55; paille, les 500 kilos, 100 à 105; foin, 115 à 125; beurre, le kilo, 15 à 17; œufs, la douzaine, 11,75 à 12; poulets, la couple, gros 55 à 60, moyens 45 à 54, petits 40 à 45; canards, la pièce, 24 à 28,50; dindes, 60 à 63; pigeons, la couple, 11 à 12; lapins, la pièce, très gros 23 à 28, gros 19 à 22, moyens, 16 à 19, petits 14 à 16; 1.

CLISSON
Vaches pleines ou en lait, trez qual. 4.000 fr., 2^e qual. 2.900 fr., 3^e qual. 1.200 à 2.100 fr.; jeunes bœufs et taures maigres, 2^e qual. 5 fr., 3^e qual. 4,50 à 4,70; bœufs de travail, 5,80 le kilo.

VIEILLEVEIGNE
Bœufs gras, le kilo sur pied, 5,50 à 5,75; bœufs de travail, la paire, 8.000 à 9.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 5 à 5,50; taureaux, 5,50.

SULFATE DE CUIVRE
Nous cotons actuellement : Sulfate de cuivre français ou belge : 244 fr.; anglais : 258 fr. les 100 kilos logés sur wagon ou pris à Nantes.
Par quantités de 5.000 kilos minimum, réduction de 4 fr. par 100 k^g.

CHERBON DE FER DE L'ETAT
ET DU SOUTHERN RAILWAY
PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES
Par les plus luxueux paquebots de la Manche

Le jour, le service rapide le plus agréable et le plus économique est celui de Dieppe-Newhaven.
La nuit, vous avez le choix entre Le Havre-Southampton, service le plus confortable, ou Dieppe-Newhaven, service économique le plus rapide.
Six services chaque jour.
Se renseigner à la gare de Paris-Saint-Lazare, au bureau du Southern Railway, 14, rue du Quatre-Septembre, et aux principales Agences de Paris.

ADHÉREZ AU SYNDICAT
C'EST DÉFENDRE SES INTÉRÊTS
L'imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

BANQUE 5, Pl. du Commerce
CHANGE NANTES
BOURSE (1^{er} ETAGE)
ACHATS DE TOUTS TITRES, BONS DE LA DÉFENSE PAYABLES IMMÉDIATEMENT
TOUS PLACEMENTS
Paiements Coupons sans frais - Opérations de Bourse
Vérification Gratuite de Tirages

LA VOITURE QU'IL FAUT AVOIR la 201

Peugeot

PEUGEOT a concentré à SOCHAUX MONTHEILLARD son groupe d'usines pour la production automobile, afin de réaliser la construction en grande série de la 201.
Alors que la production mondiale automobile a baissé de 35 % depuis le Salon 1929, la production de PEUGEOT a progressé de 35 %, et cet accroissement de la production est dû au succès de la 201.
Cette voiture est propre à tous les usages et répond aux besoins de tous les budgets. Elle est la voiture de ville idéale et l'indéfectible routière.
Elle est idéale par sa maniabilité et son agilité de conduite, elle est idéale aussi par sa simplicité d'entretien et d'économie.
Elle réalise des moyennes remarquablement élevées pendant les plus longs parcours, et grimpe en se jouant les côtes les plus dures et les plus sinuantes.
Les organes de la 201 sont d'une conception simple et robuste, aussi leur usage est-elle insignifiante même après un service continu de plusieurs mois. C'est pourquoi la 201 ne vieillit pas et se revend toujours très cher.
La 201 est livrée carrossée à partir de... 17.300 f.
CULTIVATEUR, 32 ans, célibataire, tchéco-slovaque, demande place chez consciencieux patron au contrat, pour travailler avec chevaux ou jardin, dès 1^{er} janvier 1931. Ecrire K. H. Publ. Ouest.

LES SEMOIRS & DISTRIBUTEURS E.O.
(Usine d'Orléans)
SONT GARANTIS SUR CONTRAT DE SOLIDITÉ ET DE BON FONCTIONNEMENT

EXTRAIT de nos PRIX COURANTS

Distributeur d'engrais E.O., 2 mètres, frs	2.050
Semoir à la volée, 3 mètres,	1.875
Semoir en lignes, 2 m., 13 rangs avec avant-train et limonière	3.260
Semoir en lignes, 1 m. 50, 9 r., avec limonière.....	2.425
Semoir-distributeur, type R., à disques rotatifs.....	1.995
Distributeur pour vignes, type VN., à disque rotatif et fond roulant.....	2.135
Semoir à bras, 2 lignes.....	320

PAIEMENT FIN JUIN 1931
Bonification de 2 % pour commandes remises en Nov., Déc. ou janvier.
Escompte de 1 % par mois pour paiement anticipé.

CATALOGUE COMPLET FRANCO

ET'S DE VENDEUVRE
327, RUE SAINT MARTIN, PARIS (3^{ème})

PROVENDEINE

METTEZ LES AU BON RÉGIME

PROVENDEINE CONVIENT LE MIEUX

On peut résumer la mise au point d'un porc en deux périodes : celle du développement ou de la croissance; 2^e celle de l'engraissement proprement dit.

Tous les jeunes porcs sont soumis, surtout en été lorsque la verdure et les légumes abondent, au régime des végétaux amenés par les fécules ou farineux.

Que l'éleveur soit bien persuadé que ce régime est absolument insuffisant pour garantir la croissance normale des porcs. Et cela, parce que le développement du système osseux chez ces animaux ne s'opère que très lentement. Il s'agit donc de le faciliter pour empêcher la faiblesse. Or, pour cela, l'emploi de la « Provendeine » est indispensable!

L'expérience l'a surabondamment prouvé et aucune hésitation n'est possible pour l'éleveur soucieux de ses intérêts.

Lorsqu'arrive la période d'engraissement qui exige une nourriture plus substantielle, la « Provendeine » n'est pas moins nécessaire, car en ce moment, il s'agit de d'entretenir l'appétit des porcs.

2^e de faciliter l'assimilation de leurs aliments;
3^e de favoriser l'augmentation rapide du poids des animaux.

Ici encore la « Provendeine » fait merveille, parce que sa composition donne aux aliments quels qu'ils soient, un complément qui les rend parfaits.

Éleveurs! si vous voulez retirer un réel profit de l'élevage des porcs, mettez-les au régime de la Provendeine dès l'époque du sevrage.

N^o 327. — M^{me} Marie ROUXEL, La Moirerie en Plevanon à PLEHEREL (Côtes du Nord), nous écrivait le 21 juin 1929 : « M^{onsieur de Plevanon des porcs, cette année, j'ai fait usage de Provendeine et mes petits cochons font plaisir à voir. Les personnes qui me les achètent ou bout de six semaines se disent qu'ils ont neuf semaines, je leur ai donné mon secret et elles ont de la peine à le croire. Cependant, c'est bien vrai, et je vous assure que l'argent que je dépense pour la Provendeine est bien vite retrouvé. Je recommande la Provendeine à tous les éleveurs et jamais je n'en serai dépourvu. »}

La « Provendeine » est vendue chez tous les pharmaciens, droguistes, grainetiers, en boîtes de fr. 7,50 et 15 fr.; la grande boîte renferme trois fois la quantité contenue dans la petite.

Maisons : SANDERS, 10, Quai Richemont, RENNES.

Gare aux imitations
Comme tous les bons produits, la PROVENDEINE a été imitée, mais souvent les contrefacteurs avouent l'infériorité de leurs imitations en les vendant moins chers que la PROVENDEINE.

Avis aux Détaillants
Soyez en garde contre les emus qui pourraient vous occasionner la vente des imitations de la PROVENDEINE, car la loi prévoit la saisie des imitations, ce qui peut vous occasionner de très grandes pertes.

FERMIERS! Ayez de belles vaches donnant du Lait Riche en Abondance

Pourquoi certains fermiers possèdent-ils de belles vaches donnant souvent deux fois plus de lait que celles de leurs voisins? Tout simplement, comme d'ailleurs pas un fermier ne l'ignore, parce que leurs vaches sont bien nourries. Ceci ne signifie pas qu'elles reçoivent une nourriture plus abondante ou de meilleure qualité mais que leur alimentation renferme tous les éléments nécessaires pour maintenir les vaches en parfaite santé et leur faire donner du lait en abondance.

Comment obtenir une alimentation parfaite?

Par la simple addition du BOVIAN qui est le complément indispensable de la nourriture de la vache. Grâce à la grande quantité de diastases qu'il renferme, il assure une digestibilité parfaite. BOVIAN fournit à la vache des vitamines en abondance qui donnent la santé et font augmenter la production d'un lait plus riche.

Aucun fermier n'ignore que certaines substances ont la propriété d'augmenter la production du lait et d'en améliorer la qualité, ce sont ces substances convenablement mélangées qui forment la base du BOVIAN.

Tous les fermiers qui ont employé le BOVIAN ont été enchantés des résultats obtenus.

M. Armand MAZÉ, de Landen (Belgique), nous écrivait le 27 août 1930 :
« Dans mon exploitation agricole de Soheit, j'avais une vache qui avait vélé en mai 1930 et qui me donnait 5 à 5 1/2 litres de lait par jour. Sur le conseil d'un ami je lui donnai du Bovian et je constatai moi-même la production de lait. Au bout de trois jours, j'ai constaté que la production journalière de lait était montée à 7 litres. L'action du Bovian a continué à se manifester même pendant un certain nombre de jours après que son administration avait cessé. »

Beaucoup plus de lait!
Beaucoup plus de crème!
grâce à

BOVIAN

NOTRE GARANTIE
Satisfaction ou remboursement
Employez la méthode du paquet de BOVIAN et si vous n'êtes pas satisfait des résultats obtenus, remettez-nous le sachet et vous serez remboursé INTÉGRALEMENT.

Le Bovian est en vente dans toutes les bonnes pharmacies, grainetiers, drogueries, au prix de 15 francs le grand paquet.

Secursité pour l'Ouest de la France :
Anc. Maison Louis Sanders, S. A. franc., 10, quai Richemont, Rennes.

LES RISQUES DE L'ÉLEVAGE

sont complètement supprimés par l'emploi de la

FARINE ATÉ

ALIMENT SPÉCIAL INDISPENSABLE À LA BONNE FORMATION DES OS ET DES MUSCLES

CINQ FOIS plus efficace que toute autre provende

Exigez bien **ATÉ** la marque

C'EST VOTRE GARANTIE. C'EST AUSSI L'ASSURANCE D'AVOIR DES ANIMAUX SAINS ET VIGOUREUX QUI FERONT PRIME SUR TOUS LES MARCHÉS

Vous trouverez la Farine ATÉ dans toutes les Succursales de l'Economie, des Docks de l'Ouest de l'Union des Docks et chez plus de 2.000 DÉPOSITAIRES EN BRETAGNE, NORMANDIE ET VENDEE

Il y a un dépôt de FARINE ATÉ près de chez vous

Dépôt Général : D. TROCHU, 9, Rue Saint-Gouéno SAINT-BRIEUC

AVIS

MM. les Agriculteurs, Syndicats et Groupements d'Achats en Commun sont informés qu'ils peuvent obtenir une remise allant jusqu'à 15 % sur leurs achats et de 3 à 12 mois de crédit en écrivant pour renseignements au

SERVICE DE LIQUIDATION DE L'OFFICE DE LA MOTOCULTURE A TROYES (Aube).

L'Office fait également savoir qu'un premier contingent de 100 charrues « Brabant » et extirpateurs de marque sera mis à la disposition des intéressés moyennant le prix de liquidation de l'OFFICE.

Les expéditions se feront suivant l'ordre d'inscription des demandes, le nombre des instruments étant limité.

Ne pas tarder à demander les instructions et prospectus à l'Office.

Gros T.S.F. Détail
RADIO-COMPTOIR de l'OUEST
Ed. LEDOYEN
16, Quai Duguay-Trouin, NANTES
Téléphone 113.62
Agence régionale et dépôt des Postes
LEMOUZY
alimentés sur Secours ou par Batteries

PAX-LABOR
est l'Ecrémuse de l'avenir. Elle est supérieure à la meilleure des marques étrangères. Elle possède des qualités merveilleuses qui la font préférer à toutes les autres marques. Société des Ecrémuses Françaises «PAX-LABOR», à Cambrai (Nord)

ENGRAIS CHIMIQUES
R. DELAFOY & C^e
NANTES - ANGOULÊME - SAINT-SERVAN

QUELQUES BONNES MARQUES

SPECIALITÉ D'ENGRAIS COMPLETS

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVÉ - CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXTRA LA VRAIE MARQUE
THE PHARM. ET E. G. LICHÈRE - ST-LO

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicaud, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Layeant, à Savenay; Thibault, à St-Jac-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Le roux, à Plessé.

Pour ÊTRE ÉPATANT à la Noël
RIRE, S'AMUSER DES MOIS
à la Soc. de la GÂTE FRANÇAISE
55, Faubourg St-Denis, Paris (10^e)
CHATELAIN
à NOUVEAU LIEUX INCOMPARABLE
Hygiène, forces, physique, magie, Chas. Sicaud, Vieux et Succès

G. MAZÉAS
OFFICE BRETON
GUINGAMP (Côtes-du-Nord)

S'ADRESSER AU SYNDICAT CENTRAL